

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée professionnel Emile James - FCIL - Technicien motoriste option Mécanique Hors Bord

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée professionnel Emile James - FCIL - Technicien motoriste option Mécanique Hors Bord	Jury par défaut	Tous les candidats	10	37	22	27	

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus locaux

Disposer d'une expérience professionnelle dans le domaine de la maintenance nautique ou d'autres domaines du secteur de la maintenance (automobile, motocycles).

La formation vise en priorité les titulaires d'un Bac Pro maintenance nautique ou d'autres baccalauréats professionnels industriels, tels que maintenance automobile, machines agricoles, véhicules industriels, motocycles, travaux publics, parcs et jardins ainsi que la maintenance des équipements industriels.

Une culture nautique est appréciée.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Finalités :

Acquérir une qualification spécifique au domaine professionnel "réparation des moteurs marins dans des contextes variés (à flot, à sec) ".

La formation vise une insertion professionnelle directe.

6 modules sont enseignés et évalués :

- la relation clientèle
- l'organisation des activités liées à l'intervention
- le diagnostic des dysfonctionnements des systèmes embarqués de haute technicité
- l'intervention de maintenance préventive et corrective - et de réparation complexe
- l'installation de moteurs ou re-motorisation
- l'installation de systèmes d'assistance à la navigation et d'éléments de confort de bord

La formation est de 1190 heures dont 319 assurées au lycée et 871 en entreprise.

2 jours minimum par semaine de formation sont assurés au lycée. Les 3 autres sont effectués dans une entreprise. Une période de 5 semaines de stage est programmée en fin d'année scolaire.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen de vœux observe l'ensemble des données et apprécie à l'aide d'une grille d'analyse le profil des candidats.

Sont appréciés :

- les compétences acquises dans le domaine du nautisme,
- les compétences acquises dans les domaines professionnels et technologiques autres que ceux du domaine de nautisme,
- la capacité à réussir dans la filière professionnelle choisie.

Deux lectures des dossiers donnent lieu à un premier classement.

Un dernière lecture et appréciation du classement des dossiers.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Conseils aux candidats :

- Expliciter davantage le cheminement qui a conduit le candidat à souhaiter intégrer la formation.
- Mettre en avant leur niveau de compétence acquis notamment dans le domaine du travail en équipe et de l'organisation du travail.
- Mettre en avant leur motivation à intégrer une formation avec une alternance avec le monde de l'entreprise.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats dans le domaine professionnel	Les notes et appréciations de la fiche avenir et l'évolution du candidat de la 1ère à le terminale	Résultats de première et Terminale en enseignement professionnel et technologique	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Technicité et aptitudes professionnelles	Appréciations de la fiche avenir et appréciation des méthodes de travail et de l'autonomie.	Bulletins scolaires et avis du chef d'établissement d'origine permettant d'identifier que le candidat dispose de compétences en mécanique/maintenance solides et qu'il est capable de faire preuve d'organisation et d'autonomie.	Essentiel
Savoir-être	Assiduité. Ponctualité	Appréciation de l'autonomie au regard des appréciations portées par l'équipe pédagogique et le chef d'établissement.	Nombre de demi-journées d'absences non justifiées. Nombre de retards apparaissant dans les bulletins scolaires. Appréciations et positionnement portés sur la fiche avenir.	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet personnel	Motivation et autonomie relevées à la lecture du projet personnel.	Référence à une expérience dans le milieu du nautisme : PFMP, jobs d'été. Référence à une ou des entreprises partenaires pendant la formation d'insertion dans ce secteur d'activité.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Divers	Éléments du projet personnel	Référence à des activités en lien avec le monde du nautisme ou autres centres d'intérêt.	Complémentaire

Signature :

Jean-Baptiste MOULIN,
Proviseur de l'établissement Lycée professionnel
Emile James